

POUR COMMUNICATION IMMÉDIATE

**Tolérance zéro pour les excès de vitesse à Brampton**  
***Le Conseil municipal de Brampton approuve une motion***  
***visant à accroître la sécurité routière***

BRAMPTON, ON (13 juillet 2020) – Le 8 juillet, le Conseil municipal a approuvé à l’unanimité l’implantation du contrôle automatisé de la vitesse (CAV) à 200 endroits chaque année afin de réduire les excès de vitesse et les incidents liés à la circulation, et d’accroître la sécurité routière pour tous à Brampton.

Actuellement, il y a cinq endroits où des panneaux de notification du CAV sont en place et où des caméras seront installées d’ici septembre 2020 :

- Quartier 1 : Vodden Street East (entre Kennedy Road et Centre Street)
- Quartier 2 : Richvale Drive North (entre Kennedy Road et Sandalwood Parkway)
- Quartier 3 : Ray Lawson Boulevard (entre Hurontario Street et McLaughlin Road)
- Quartier 8 : Avondale Boulevard (entre Bramalea Road et Birchbank Road)
- Quartier 9 : Fernforest Drive (entre Bovaird Drive et Sandalwood Parkway)

La Ville travaille à la mise en place de 25 [zones de sécurité communautaire](#) supplémentaires d’ici à septembre 2020. Le personnel commencera également à acheter des caméras supplémentaires pour soutenir le CAV dans toute la ville. Ces achats devraient être terminés d’ici la fin de l’année.

Pour augmenter la sensibilisation, des panneaux seront installés aux points d’entrée dans la Ville pour informer les automobilistes que le CAV est en vigueur et que les excès de vitesse ne sont pas tolérés dans la communauté.

### **Contexte**

- Le CAV, prescrit par la loi provinciale avec certaines municipalités participantes, vise à accroître la sécurité et le confort dans les communautés locales, en particulier pour les usagers des routes les plus vulnérables comme les enfants.
- Le CAV est un système automatisé qui utilise une caméra et un appareil de mesure de la vitesse pour faire appliquer les limites de vitesse.
- Le CAV détecte et capture des images de véhicules roulant au-delà de la limite de vitesse affichée dans les zones scolaires et les zones de sécurité communautaire. Les contraventions sont remises au titulaire de la plaque d’immatriculation, quel que soit le conducteur.
- La loi autorise l’installation du CAV dans les zones scolaires ou les zones de sécurité communautaire, ainsi que sur les routes où la limite affichée est inférieure à 80 km à l’heure.
- La Ville de Brampton a été l’une des premières municipalités de l’Ontario à mettre en œuvre le CAV, introduisant son premier panneau de notification le 19 décembre 2019.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le CAV, cliquez [ici](#).

**Citations**

« Il y a une tolérance zéro absolue pour les excès de vitesse à Brampton et notre Conseil continuera à prendre des mesures pour faire passer ce message. Grâce à des mesures comme le contrôle automatisé de la vitesse à 200 endroits dans la ville, nous travaillons à réduire le nombre d'incidents impliquant des véhicules et accroître la sécurité de tous les usagers de la route, et particulièrement les plus vulnérables. »

– *Patrick Brown, maire, Ville de Brampton*

« En approuvant des sites supplémentaires de CAV à Brampton, nous signalons à tous les automobilistes que les excès de vitesse ne sont pas tolérés dans notre communauté et qu'il ne faut pas oublier de partager la route. À la suite de l'introduction du CAV sur Vodden Street cette année, le Conseil a également lancé des pistes cyclables provisoires dans les alentours afin de promouvoir et de soutenir le transport actif en toute sécurité. Notre priorité est de créer des rues pour les gens afin que tout Brampton puisse continuer à se déplacer en toute sécurité! »

– *Paul Vicente, conseiller régional, quartiers 1 et 5, président du comité des travaux publics et de l'ingénierie, Ville de Brampton*

« Le contrôle automatisé de la vitesse nous rappelle que nous devons tous ralentir et que nous jouons tous un rôle actif pour assurer la sécurité de nos communautés. En tant que l'une des premières villes à avoir introduit le CAV, nous montrons à nos résidents que leur santé et leur sécurité passent avant tout. »

– *Pat Fortini, conseiller régional, quartiers 7 et 8, vice-président du comité des travaux publics et de l'ingénierie, Ville de Brampton*

« Notre équipe d'entretien des routes et de services de circulation joue un rôle essentiel et critique en veillant à ce que les routes, les trottoirs et les systèmes de circulation fonctionnent de manière sûre et efficace. Avant et pendant la pandémie de COVID-19, nos employés ont travaillé en coulisses à la mise en œuvre de l'application du contrôle automatisé de la vitesse pour promouvoir et soutenir la santé et la sécurité de notre communauté. »

– *David Barrick, directeur général, Ville de Brampton*

-30-

**Une des villes dont la croissance est la plus rapide au Canada, Brampton héberge 650 000 habitants et 70 000 entreprises.** Les personnes sont au cœur de tout ce que nous faisons. Nous tirons notre motivation de nos collectivités diversifiées, nous attirons l'investissement, et nous nous lançons sur un chemin qui fera de nous des chefs de file de l'innovation technologique et environnementale. Nous établissons des partenariats pour le progrès afin de construire une ville saine, sécuritaire, durable et prospère. Connectez-vous à nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#). Pour en savoir plus, visitez [www.brampton.ca](http://www.brampton.ca).

**CONTACT MÉDIA**

Monika Duggal  
Coordonnatrice, supports médias et engagement  
communautaire  
Communications stratégiques  
Ville de Brampton  
905-874-3426 | [Monika.Duggal@brampton.ca](mailto:Monika.Duggal@brampton.ca)